

Image not found or type unknown



Licenciement pour inaptitude

Par **Sisilili**, le **08/05/2023** à **01:29**

Bonjour

J'ai été licencié et là je viens d'avoir enfin mes papiers et là sur mon solde de tout compte j'ai vu que mon retenu 14 jours hors j'ai été déclaré inaptitude donc lors de mon licenciement je ne travaille pas donc on il le droits